



Siège : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS
- Tel : 01 44 92 78 50 – Fax : 02 44 84 58 41
Courriel : choplin.fpip@gmail.com
Site : www.fpip-police.com

Le Secrétaire Général
Fédéral

Paris, le 5 Août 2013

Monsieur Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris cedex 08

Monsieur le Ministre,

La non incarcération immédiate suite à interpellation pour mandat d'écrou de trois personnes drouaises défavorablement connues de nos services a semé l'émoi et une grande désapprobation parmi le personnel policier de la CSP de Dreux, mais a aussi été ressentie dans tous les services de police, comme une injustice et un manque de respect à l'égard du travail fourni et des risques encourus.

La sécurité est l'une des premières libertés car elle protège les plus faibles d'entre nous.

Depuis plusieurs années, comme vous venez de le rappeler, notre corps a perdu plus de 10700 agents en application d'une politique assassine nommée pompeusement RGPP.

On a diminué les moyens opérationnels de la police alors même que les chiffres de l'insécurité sont mauvais, ce qui représente un non-sens.

Nous avons pris acte du recrutement annoncé et du remplacement des départs à la retraite.

Nous savons que l'efficacité de ces nouveaux effectifs n'est pas encore d'actualité.

Tout ceci n'est cependant pas pour rassurer les policiers car nous savons que la réforme des retraites à venir risque d'accroître les départs prématurément, et si cette situation est avérée, comment ferez vous alors pour compenser ces vides plus ou moins prévisibles ?

Vous parliez récemment d'une crise de l'autorité : nous en sommes conscients. Depuis des années, la simple vue de l'uniforme pour certains suffit à déclencher son lot de violences à l'encontre des forces de l'ordre.

C'est bien dans ce contexte que « *l'affaire de Dreux* » est très mal perçue : las de se faire insulter, caillasser, sans pouvoir tenter une interpellation au risque de déclencher des émeutes, las de voir des délinquants condamnés sortir du commissariat en narguant les policiers, la démotivation gagnera sans nul doute la grande majorité des effectifs de France.

« *C'est l'application de la Loi* » entend-t-on dire, certes ! « *c'est pas nous, ce sont les autres qui l'ont votée* », c'est entendu ! Mais nous en avons assez de cette querelle politicienne car ce sont toujours les mêmes qui en subissent les conséquences.

Vous comprendrez bien Monsieur le Ministre que le mal être policier est de plus en plus perceptible, surtout lorsque l'on voit des mutations au compte gouttes, des avancements quasi inexistantes : comment voulez vous motiver les personnels lorsque nombre d'entre eux attendent leur avancement depuis au moins 6 ou 7 ans ?

Tout ceci forme un faisceau de mauvaises conditions de travail préjudiciables à ce service public, oh combien important pour nos concitoyens.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.



Claude CHOPLIN